



ÉTUDIANTS QUI POURSUIVENT À LA SESSION ÉTÉ 2019

LISTE DE DOCUMENTS À REMETTRE
DATE LIMITE : 20 AVRIL 2019

Cochez les documents inclus dans votre envoi postal (inclure aussi le présent document) :

- Le formulaire de demande financière entièrement complété
- Le contrat de l'étudiant signé et daté
- La procuration signée et datée
- Description du programme (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Le formulaire de plan d'action (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Lettre de confirmation d'inscription : document qui doit provenir du bureau du registraire de l'institution ou peut provenir du portail de l'étudiant et **doit obligatoirement contenir toutes les informations suivantes** :
 1. **Nom du programme**
 2. **Indication du statut : temps plein ou temps partiel**
 3. **Date de début et de fin de session**
- L'horaire ou liste de choix de cours (votre nom doit être sur le document)
- Le présent document signé et daté

Date limite pour remettre une copie de votre bulletin de la session Hiver 2019 : 10 juin 2019

Faire parvenir les documents à :

Conseil des Abénakis d'Odanak
Département de l'Éducation
104, rue Sibosis
Odanak (Qc)
JOG 1H0

Signature de l'étudiant

Date